

Son Honneur le Président pro tempore: Est-on d'accord, honorables sénateurs?

Le sénateur Frith: Non honorables sénateurs, mais je suis d'accord en un sens avec le sénateur Roblin. Il va de soi qu'en ajournant ce débat jusqu'à la prochaine séance du Sénat, ce sont les mots «La motion» et «en amendement» qui apparaîtront au *Feuilleton*. Si la Présidence n'a pas encore rendu sa décision à ce moment-là, le débat sera reporté. Mais je crois que nous devrions l'ajourner jusqu'à la prochaine séance dans l'espoir que cette décision sera effectivement rendue demain. Si nous n'avons pas cette décision demain, je conviens que nous ne poursuivrons pas.

Son Honneur le Président pro tempore: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: Oui.

(Sur la motion du sénateur MacEachen, le débat est ajourné.)

RÉGIE INTÉRIEURE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

ÉTUDE DU 16^e RAPPORT DU COMITÉ—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat passe à l'étude du 16^e rapport du Comité permanent de la Régie intérieure, des Budgets et de l'Administration (budget de l'Agriculture et des Forêts), présenté au Sénat le 9 juin.

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je propose l'adoption du rapport.

Son Honneur le Président pro tempore: Il est proposé par l'honorable sénateur Frith, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le rapport soit maintenant adopté. Honorables sénateurs vous plaît-il d'adopter cette motion?

L'honorable Duff Roblin: Honorables sénateurs, si je suis au bon endroit du *Feuilleton*, nous étudions maintenant ces rapports du comité permanent de la Régie intérieure, des budgets et de l'administration qui concernent les attributions de fonds aux comités. Si c'est le cas, pourrions-nous avoir le point de la situation? Depuis le début du nouvel exercice, nous avons affecté des crédits considérables aux comités, et j'ai l'impression que nous avons peut-être nettement dépassé le budget prévu au départ à cette fin.

Il est un peu difficile de s'y retrouver quand on voit une demi-douzaine de résolutions avec des sommes différentes. Je suis sûr que nous pourrions avoir le point de cette situation pour savoir quels sont les montants qui ont été prévus et quel est le montant des crédits qui a été attribué jusqu'à présent. Je ne sais pas si cela vaut la peine de parler de l'avenir, mais on peut peut-être s'attendre à d'autres mises à contribution de notre budget.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, je peux donner l'assurance au sénateur Roblin que nous n'avons pas dépassé le montant des dépenses de comités initialement prévu dans notre budget.

Le sénateur Roblin: Mais vous l'avez dépassé dans les affectations.

Le sénateur Frith: Toutefois il est exact que si ces rapports sont tous adoptés, et si chacun des comités dépense la totalité

[Le sénateur Roblin.]

des crédits qui lui sont alloués, nous allons dépasser notre budget et nous devons demander des crédits supplémentaires pour poursuivre les travaux de nos comités.

Si le sénateur Roblin souhaite avoir plus de détails, je suis tout à fait disposé à ajourner le débat et à lui communiquer les chiffres demain, mais telle est en tout cas la situation. S'il veut les chiffres exacts, je suis prêt à ajourner le débat et à les lui communiquer demain.

Le sénateur Roblin: Si je puis me permettre de répondre, je serais très reconnaissant à mon ami de bien vouloir le faire. Je souhaiterais connaître le montant total des crédits affectés, car j'ai l'impression que s'ils l'ont été, il y a de bonnes chances pour qu'ils aient été déjà en grande partie dépensés. Je voudrais savoir où nous en sommes et quelles sont les probabilités de recours à des crédits supplémentaires. Si en même temps mon collègue pouvait me donner une vague idée de ce qu'à son avis nous aurons finalement dépensé, je lui en serais reconnaissant car j'ai l'impression que nous allons nettement dépasser notre budget.

Le sénateur Frith: On m'a donné certains chiffres qui satisfieront peut-être le sénateur Roblin, mais il se peut qu'il veuille une ventilation.

Le sénateur Marshall: Ils figurent au procès-verbal du comité.

Le sénateur Frith: Si les comités dépensent 100 p. 100 de ce budget, le Sénat dépassera d'environ 660 000 \$ son budget initial pour les travaux des comités.

Le sénateur Roblin: Quel était ce budget initial?

Le sénateur Frith: Je n'ai pas ce chiffre, mais je vais vous fournir d'autres données.

Au cours des années financières passées, nous avons dépensé de 60 à 70 p. 100 de notre budget. Il nous faut connaître le chiffre initial, afin de pouvoir faire des comparaisons.

Le sénateur Marshall: Les chiffres ne sont-ils dans le procès-verbal?

Le sénateur Frith: Ils figurent dans celui du comité de la régie intérieure, des budgets et de l'administration. Si le sénateur voulait en discuter dans cette enceinte, c'est là que j'entendais les trouver. Cependant, le sénateur Roblin a raison, ils n'apparaissent pas dans ces rapports. En d'autres termes, il faut faire le calcul. On a fait le total, et on a constaté que si les comités dépensaient tous leurs crédits, on dépasserait le budget de 660 000 \$. Cela ne s'est jamais produit dans le passé; la proportion était toujours d'environ 60 à 70 p. 100. Cependant, pour que le sénateur Roblin sache exactement à quoi équivalent ces 60 ou 70 p. 100 par rapport à ces 660 000 \$, nous devons connaître le montant du budget au départ.

L'honorable Hazen Argue: Honorables sénateurs, à la lumière des questions qui ont été soulevées, je crois comprendre que cette proportion de 60 ou 70 p. 100 est de l'histoire ancienne et que ce sont là des faits basés sur l'expérience passée. Cependant, ai-je raison de dire que dans le cas des sommes votées pour le Sénat, il s'agit de crédits plutôt généraux et si nous ne consacrons pas l'argent prévu pour un domaine en particulier de notre administration, et s'il y a un excédent dans ce domaine, cet argent peut être mis à la disposition des comités, dans le cadre du budget global du Sénat? Je